

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de LA FERTE GAUCHER	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Nationale 34	58	+ 650	60	+ 370	4	30	

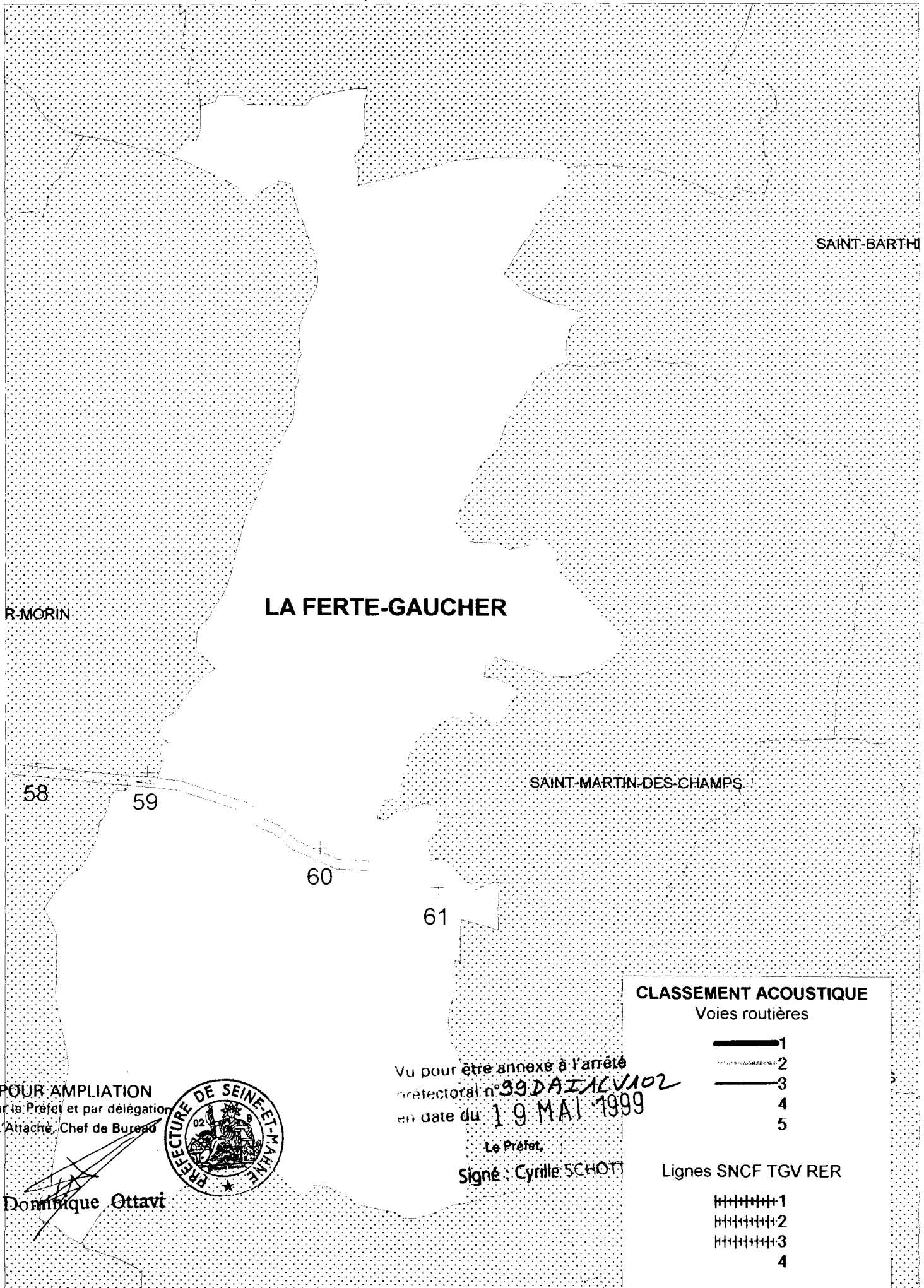
POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau



Dominique Ottaviani

Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99DAIACV102
 en date du 19 MAI 1999
 Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT



LA FERTE-GAUCHER

SAINT-BARTHELEMY

R-MORIN

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

58 59

60

61

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- 4

Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 39 DA 12 A 102
 en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau



Dominique Ottavi